

P



+



=



Garez-vous, choisissez votre durée, c'est réglé !

5 opérateurs à choix
sur gepark.ch



Payez votre stationnement par mobile



Plus de
ticket papier



Plus besoin
de monnaie



Payez au
plus juste



Option de rappel
avant la fin

5 opérateurs à choix

La Fondation des Parkings vous propose 5 opérateurs, afin que vous puissiez choisir celui qui correspond le mieux à vos besoins. Connectez-vous sur gepark.ch pour découvrir et télécharger les applications.



Vous pouvez régler votre stationnement depuis votre smartphone (IOS ou Android):

- sur la voie publique en Ville de Genève - **code unique 1200**.
- dans de nombreux parkings ouverts du Canton - **un code par parking** (voir signalisation sur place).

Des fonctionnalités pratiques

Chez tous les opérateurs, l'achat de votre stationnement par mobile vous permet :

- d'interrompre votre stationnement si vous revenez avant l'heure prévue et, ainsi, ne payer que pour le temps effectivement passé (minimum 15 minutes sur la voie publique),
- de consulter, après validation du ticket virtuel, une confirmation de votre achat,
- de retrouver et d'éditer un justificatif de stationnement.

Chaque opérateur peut par ailleurs proposer des fonctionnalités spécifiques (des frais peuvent s'appliquer).

Plus besoin de ticket, votre droit de stationnement est enregistré

Lorsque vous payez votre stationnement par mobile, vous n'avez pas de ticket papier à apposer derrière le pare-brise de votre véhicule.

Les agents chargés du contrôle sont équipés de terminaux leur permettant d'interroger la base de données centralisée de la Fondation, qui enregistre les tickets virtuels de stationnement, afin de vérifier si le véhicule stationné est au bénéfice d'un droit de stationnement.

Une facturation directe aux usagers utilisant le service

Les frais liés aux transactions (frais de carte de crédit + frais de l'application) sont directement facturés par les opérateurs à l'utilisateur utilisant leurs services. Ils peuvent varier entre 1 et 5% maximum de la taxe de stationnement.

	Parknow	Easypark	Paybyphone	PrestoPark	Parkingpay
% frais opérateur	1% *	4%	3%	4% **	4.85%

Exemple pour chaque opérateur : montant à payer pour 1h de stationnement sur la voie publique à CHF 2.80

Total à payer	CHF 2.83	CHF 2.91	CHF 2.88	CHF 2.91	CHF 2.93
dont frais opérateur	CHF 0.03 *	CHF 0.11	CHF 0.08	CHF 0.11 **	CHF 0.13

* max. CHF 0.25/paiement

** min. CHF 0.03/paiement

Mode d'emploi

- 1 Téléchargez l'application choisie.
- 2 Créez votre compte en quelques clics. Cette inscription est sécurisée; elle est nécessaire uniquement la première fois que vous utilisez le service.

Attention, lors de l'inscription, veillez à saisir entièrement votre plaque d'immatriculation, lettres et chiffres compris (sans l'abréviation du pays). Exemple: GE123123.

- 3 Sélectionnez votre parking via son code, son nom ou son emplacement sur la carte.
- 4 Choisissez la durée et confirmez.



Lors de vos prochains stationnements, seules les étapes 3 et 4 seront à effectuer.

La Fondation des Parkings est en charge de la construction et de l'exploitation de parkings P+R, habitants et visiteurs, de la gestion des macarons et des horodateurs, ainsi que du contrôle du stationnement.

Elle gère quelques 180 parkings – publics et privés – totalisant plus de 29'000 places pour voitures, motos et vélos.

Partenaire actif de la mobilité à Genève, la Fondation étoffe constamment son offre et ses services pour répondre aux besoins et aux attentes des usagers.



FONDATION DES PARKINGS

nous développons pour vous

Carrefour de l'Etoile 1, Case postale 1775
1211 Genève 26 • admin@fondation-parkings.ch
T. +41 (0) 22 827 44 90 • F. +41 (0) 22 827 48 60